
L'ÉCHO

AUTOMNE 2017
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT



ÉDITORIAL :
**RESPECTONS L'ENSEMBLE
DE NOTRE CONVENTION**

**LA SEBJ ET HQI, LES GRANDS
DÉBATS DE JURIDICTION**

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :
ENTREVUE AVEC
LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX DU SPIHQ

SPIHQ



NOVAQUIP



Stertil-Koni SKY Lift
Capacité : 62,000 et 78,000 lbs
Longueur : 6, 7, 8, 9, 10 et 12 mètres



Colonnes de levage mobiles sans fil
Capacité : 14,500, 16,500, 18,500 et 22,000 lbs par colonne
Ajustables de 36-58" et 54-80"



Stertil-Koni ECO60 et ECO90
Capacité : 60,000 et 90,000 lbs
Avec 2 ou 3 verins.



Cric pour transmission
Capacité : 3 500 lbs
Hauteur de levage : de 37" à 74"



Dépose roues
Capacité : 1,000lbs.
Hauteur de levage : 52"

Spécialistes en équipements de garage poids lourd.
Vente, support et installation partout au Québec.

ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE
NOVAQUIP INC.
3650 suite B, Boul. Matte, Brossard, QC J4Y 2Z2
Tél.: 450-619-0080
Fax: 866-763-9409
www.novaquip.ca

ENVIRONNEMENT



Terrapex Environnement

1-888-448-3899
WWW.TERRAPEX.CA

DES SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES POUR UN MEILLEUR AVENIR

TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE EST UNE FIRME D'ENTREPRENEURS EN DÉCONTAMINATION, DE CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT ET EN GÉOTECHNIQUE.

ENTREPRENEURS :

- ✓ Décontamination clé en main
- ✓ Traitement in situ
- ✓ Amiante
- ✓ Traitement d'eau

CONSULTATIONS ENVIRONNEMENTALES :

- ✓ Évaluation Environnementale de site (Phases I et II)
- ✓ Certificat d'autorisation
- ✓ Inventaire des matières dangereuses
- ✓ Vérification de conformité environnementale
- ✓ Experts accrédités par le MDDELCC

GÉOTECHNIQUE :

- ✓ Études
- ✓ Laboratoire
- ✓ Contrôle de matériaux

Terrapex Environnement

MONTRÉAL - QUÉBEC - ESTRIE / CENTRE DU QUÉBEC - BEAUCE
1-888-448-3899
WWW.TERRAPEX.CA

Volume 53 Numéro 3

L'Écho, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Inc. (SPIHQ), est publié 4 fois par année. Il est distribué aux membres et aux partenaires du Syndicat. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

Coordonnées du SPIHQ

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 3X1
Tél. : 514 845-4239 ou 1 800 567-1260
Télec. : 514 845-0082 ou 1 800 947-1767
Courriel : spihq@spihq.qc.ca
Site internet : www.spihq.qc.ca

Christine Marceau
Agente de communication
Tél. : 514 845-4239, poste 109
Courriel : communication@spihq.qc.ca

Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing., responsable
418 696-4500, poste 6721

Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

Couverture

Photo : Si Truc Phan, ing.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale
du Québec et Bibliothèque nationale
du Canada (ISSN 0710-2879)

4
LE SPIHQ
A BESOIN DE VOUS

5
ÉDITORIAL :
RESPECTONS L'ENSEMBLE
DE NOTRE CONVENTION
Par le Bureau

16
LA SEBJ ET HQI
Par Louis
Champagne, ing., FIC.

18
ASSEMBLÉE
DE LA CAISSE
DE RETRAITE (RRHQ)
Par Sébastien Guillon, ing.

27
INFO-DÉONTO
Par le comité
Déontologie et pratique

31
ÉCHOS DES COMITÉS

33
MODIFICATIONS
AUX RÈGLEMENTS
Par François Morasse, ing.

35
BIENVENUE
PARMI NOUS
Par François Morasse, ing.

37
RÉPARTITION DES
MEMBRES PAR NIVEAU
Par Jonathan Aubin, ing.

Photo :
Si Truc Phan, ing.

Centrale hydroélectrique
de Carillon,
érigée sur la rivière
des Outaouais
(plus de détails à la page 15)



7
DES RÉPONSES
À VOS QUESTIONS
Par Nicolas Cloutier, ing

8
VALORISATION
DE L'INGÉNIEUR
ENTREVUE AVEC
LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX
DU SPIHQ
Par Christine Marceau

20
CAMPAGNE CENTRAIDE
D'HYDRO-QUÉBEC 2017
Par Christine Marceau

23
QU'EST-CE QU'UNE
RÉORGANISATION?
Par Lorraine Reid, ing.



SOUHAITEZ-VOUS VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT ?

Le SPIHQ compte plus de 100 militants
dans 24 sections et dans plus de 15 comités

Aperçu des responsabilités du **délégué**,
en collaboration avec le **délégué substitut** :

- Consulter et représenter les membres de sa section au conseil syndical
- Exercer son droit de vote au conseil syndical
- Informer les membres de sa section des actes du Conseil syndical
- Veiller à faire respecter la convention collective dans sa section
- Assister et représenter les membres de sa section auprès de la Direction

Habituellement, le délégué et le délégué substitut sont élus par les membres de leur section en début d'année et leur mandat est d'un an.

Aperçu des tâches du **membre de comité**,
en collaboration avec le **responsable de comité** :

- Répondre aux questions des membres
- Analyser les questions qui lui sont adressées par le Bureau ou le Conseil
- Faire des recommandations au Bureau ou au Conseil au besoin
- Participer aux rencontres du comité et du comité conjoint s'il y a lieu
- Veiller à la bonne application d'articles particuliers de la convention collective

Tout membre de comité est élu par le Conseil syndical, pour trois ans.

Venez rejoindre les rangs de l'équipe du SPIHQ !

APPEL À TOUS

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous ! Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photos à Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239 poste 109, communication@spihq.qc.ca

Les postes vacants dans les sections et les comités sont affichés à la suite des Échos du Conseil, transmis par courriel après chaque séance du conseil syndical et disponibles au www.spihq.qc.ca à l'onglet « Documents », sous « Postes vacants ».

RESPECTONS L'ENSEMBLE DE NOTRE CONVENTION

Depuis le dépôt de griefs syndicaux, tel celui relatif au bulletin de paie, celui concernant le dossier de l'employé, ou bien celui sur la nouvelle gestion du remboursement des dépenses, le thème du respect de la convention collective est revenu à l'avant-scène. Ce sujet anime les discussions des membres et des militants depuis toujours, et plusieurs nous interpellent à cet effet.

Il faut comprendre que notre convention collective est notre contrat de travail. Avant d'apposer sa signature, chacune des deux parties relit attentivement chaque article, révise méticuleusement chaque phrase et fait valider l'ensemble par ses spécialistes. Chaque texte est le résultat de négociations et de compromis de part et d'autre. Et lorsqu'un différend survient, un arbitre de relations de travail tranche selon le texte précis de la convention. L'arbitre doit interpréter en fonction de la définition des mots utilisés.

Certains membres prétendent que ce n'est pas grave si la Direction prend quelques « libertés » relativement au texte de la convention collective. Possible, mais cet argument ne peut tenir la route lors de l'analyse du dépôt d'un grief. L'analyse doit demeurer factuelle et non être influencée par des critères subjectifs tels que le « pasgravisme ».

Un grand nombre de griefs font consensus auprès des membres, comme le respect du 48 km, le respect de l'article 33 concernant le recours à l'externe ou le respect de l'article 28 concernant notre droit de pratique et notre responsabilité professionnelle (déontologie) ainsi que le dossier de l'article 15.07 qui va permettre à de nombreux

ingénieurs temporaires d'obtenir le statut d'ingénieur permanent.

Toutefois, certains ne font pas l'unanimité, mais que diriez-vous si pour cette raison ou pour une question de « pasgravisme » le SPIHQ ne déposait pas un grief qui vous touche personnellement ?

À titre d'exemple, lorsqu'il est écrit dans un texte d'une convention le mot « fournit » en ce qui a trait aux pièces justificatives d'une demande de remboursement d'un membre pour ses frais de déplacement, alors que la Direction demande de « conserver » lesdites pièces, aux yeux d'un syndicat, quel qu'il soit, ceci est une tentative de modification unilatérale au contrat de travail par l'employeur. Ainsi, si le Syndicat ne s'était pas opposé à ce changement, le recours d'un membre qui aurait de la difficulté à se faire rembourser ses dépenses un certain temps après les avoir soumise, n'étant plus en mesure de produire une pièce justificative, pourrait être compromis.

Il est clair pour nous qu'une convention dûment signée ne peut être modifiée sans le consentement exprès des deux parties. De plus, le Bureau est d'avis qu'il doit prêcher par l'exemple. Comment pourrait-il demander à ses membres de respecter la convention alors qu'il fermerait les yeux sur le non-respect de la convention par la Direction ? Il importe de demeurer vigilant et de faire savoir à la Direction que nous l'avons à l'œil.

Ensemble, respectons l'ENSEMBLE de notre convention collective.

Le Bureau



NICOLAS
CLOUTIER, ING.
Président



CHARLES
OUELLET, ING.
1^{er} vice-président



YANNICK
LEBLANC, ING.
2^e vice-président



FRANÇOIS
MORASSE, ING.
Secrétaire



JONATHAN
AUBIN, ING.
Trésorier



ALAIN BERTHIER ING.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
438-496-6478
ABERTHIER@COMPOW.COM

LUC TREMBLAY
DIRECTEUR DE COMPTES
514-241-1429
LTREMBLAY@COMPOW.COM

LOUIS-PHILIPPE DESJARDINS
VENTES INTERNES
705-772-4578
LPDESJARDINS@COMPOW.COM

TEL. CENTRAL: 514-726-6596

AGENT MANUFACTURIER – LIGNES DE TRANSPORT - POSTES - DISTRIBUTION



PAS DE TEMPS
POUR LES
PANNES



LES DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS SURGE-TRAP® DE MERSEN

Une solution économique pour protéger vos clients et votre entreprise contre les surtensions. La gamme de produits de protection contre les surtensions Surge-Trap® de Mersen offre des produits de renommée mondiale conçus pour prévenir les dommages causés par les surtensions.

- Conçu avec la technologie de pointe TPMOV® de Mersen
- Pour les installations SPD de Type 1 selon ANSI/UL/CSA

EP-CA.MERSEN.COM

MERSEN
Expertise, our source of energy

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



PAR **NICOLAS
CLOUTIER, ING.**
Président

Q *Question : Allons-nous renégocier notre convention collective cet automne ?*

R Réponse : C'est une excellente question qui ne peut se répondre par un simple « oui » ou « non ». Ah ! Ah ! Belle réponse de politicien, vous me direz. Laissez-moi vous expliquer. Au début de l'été, les Ressources humaines nous ont invités à discuter d'une potentielle négociation anticipée cet automne. Le Bureau en a discuté et nous croyons que rien ne nous empêche de nous asseoir avec HQ pour connaître précisément leurs demandes. Ils nous ont déjà présenté les principaux thèmes qu'ils désirent aborder.

Les discussions débuteraient possiblement cet automne, presque au même moment où nous entamerons notre tournée provinciale, la « Tournée du Bureau », pour vous rencontrer. Nous en profiterons pour vous présenter les points qu'Hydro-Québec voudrait négocier et les enjeux associés.

Lors de la Tournée l'année dernière, nous avons débuté par un tour de table afin que vous soyez les premiers à nous faire part de vos préoccupations locales. Cette fois-ci, je suis convaincu que vous voudrez nous entendre en premier, car nous vous informerons des intentions d'Hydro-Québec et partagerons avec vous l'analyse que nous en faisons. Ensuite, comme l'an passé, vous nous ferez part de vos enjeux et des problèmes vécus dans vos sections respectives.

Afin de bien vous représenter, nous devons connaître l'opinion de tous les membres. Soyez donc présents à la Tournée ! Nous vous attendons en très grand nombre.

Le SPIHQ vous invite à communiquer avec votre délégué syndical (ou ses substituts) et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nominations, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale. Votre syndicat compte plus de 100 militants qui sont là pour vous aider !

TOURNÉE 2017 DU BUREAU

Les membres du Bureau viendront à votre rencontre dès le 12 septembre !

Pour connaître la date et le lieu de la réunion de votre section syndicale, consultez le document « Tournée 2017 du Bureau » sur www.spihq.qc.ca, à l'onglet « Documents », dans la section réservée aux membres.

Veuillez joindre votre délégué pour plus d'information.

Au plaisir d'échanger avec vous bientôt !



VALORISATION DE L'INGÉNIEUR :

PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter des ingénieurs qui ajoutent à leur parcours l'implication bénévole à titre de délégué social.

Le Bureau

LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX DU SPIHQ : À VOTRE SERVICE !

Éprouvez-vous des problèmes d'ordre psychologique, de dépendance ou des difficultés financières ? Vivez-vous un divorce ou une difficile séparation ? Les délégués sociaux, des collègues bénévoles, peuvent vous aider. Nous vous présentons les huit délégués sociaux (DS) du SPIHQ. N'hésitez pas à faire appel à leurs services !

PAR **CHRISTINE MARCEAU**

Agente de communication



Christian Gazil, ing.
Coordonnateur provincial
des délégués sociaux du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
Complexe Desjardins, Montréal
514 879-4100 poste 5554
gazil.christian@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir délégué social du SPIHQ ?

Il y a quelques années, j'ai appris l'existence des DS lors de l'arbitrage du congédiement d'un ingénieur, que je défendais comme membre du comité Griefs. Ayant vu le bienfait que peut apporter le soutien des DS, j'ai été l'instigateur principal de la lettre d'entente avec Hydro-Québec pour mettre en place un projet pilote de 18 mois pour avoir 8 DS au SPIHQ. C'est pour cela que j'ai été choisi par le comité Santé et sécurité comme coordonnateur des DS.

Comme membre du comité Griefs, j'ai côtoyé beaucoup d'ingénieurs qui avaient des problèmes au niveau de la convention, mais j'ai bien souvent cru déceler d'autres problématiques plus personnelles pour lesquelles le Syndicat ne pouvait pas faire grand-chose, alors que le DS le pouvait.

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

Avant de commencer mon implication syndicale en 2011, j'ai été très impliqué

dans le domaine scolaire pour l'aide aux élèves handicapés en occupant pendant des années dans ma commission scolaire le poste de responsable du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

J'ai également été président du comité de parents d'une école spécialisée pour les élèves en difficulté et entraîneur bénévole au soccer pendant 15 ans dans ma ville.

Comment voyez-vous le rôle de DS ?

Le DS agit à trois niveaux :

- La prévention : par des présentations générales sur divers sujets ;
- L'aide : par l'accompagnement des personnes aux prises avec un problème personnel et par l'orientation vers l'organisme le plus approprié (PAE ou autre organisme) ;
- Le suivi : par le soutien d'une personne à la suite de l'aide obtenue d'un organisme extérieur, pour tenter d'éviter toute rechute et assurer un éventuel retour au travail harmonieux.



André Audet, ing.
Délégué social du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
Bécancour, Trois-Rivières
819 298-2943 poste 5306
audet.andre.a@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir délégué social du SPIHQ ?

Un collègue et ami m'a convaincu de devenir délégué social parce qu'il considère que j'écoute les personnes qui me côtoient et que j'ensoleille leur quotidien. J'ai accepté, car j'aime aider.

Que souhaitez-vous dire aux membres qui hésitent à demander de l'aide ?

Il est normal d'hésiter à demander de l'aide et de se confier à un collègue, mais ne rien faire ou refaire les mêmes gestes n'est pas une solution. Donc, pourquoi ne pas essayer une nouvelle approche, un nouveau cheminement ?

À titre de DS, je me vois comme un confident capable d'amener mes collègues à rassembler leurs idées, prendre la décision de s'attaquer au problème et réaliser le premier geste vers une solution. Je suis aussi un organisateur d'événements d'information (affiches de sensibilisation, conférence sur le stress, etc.), et une source d'information sur les différents services d'aide professionnels disponibles dans notre région.

Quelles ont été vos premières interventions ?

Avec les délégués des autres syndicats à la centrale nucléaire de Gentilly-2, nous avons présenté à la Direction un projet de conférence sur le bien-être au travail, projet qui a reçu un accueil favorable.



Julie Cogné, ing.
Déléguée sociale du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
Beauport, Québec
Tél. 418-664-2466 poste 5228
cogne.julie@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir déléguée sociale du SPIHQ ?

L'idée d'offrir une aide supplémentaire aux personnes vivant des situations difficiles est pour moi une démarche permettant d'apporter un côté humain à notre environnement de travail qui est plutôt rationnel. Je considère cet investissement profitable autant pour l'employeur que pour les travailleurs. J'ai décidé de me rendre disponible auprès de mes collègues, car j'aime le contact humain.

Comment voyez-vous votre rôle de DS ?

Je ne suis ni psychologue ni médecin, mais je peux écouter et partager des informations qui peuvent aider à trouver des solutions aux difficultés rencontrées.

Que souhaitez-vous dire aux membres qui hésitent à demander de l'aide ?

Je comprends les personnes qui n'ont pas envie de parler de leurs difficultés. Il faut avoir une grande confiance aux gens et à la vie pour s'ouvrir aux autres. Ce n'est pas facile. Mais le piège est de penser qu'il n'y a qu'une seule brique qui est tombée sur une seule tête.



Un souffle d'énergie dans le monde de l'ingénierie

Tetra Tech offre des services de génie-conseil dans les secteurs du transport et de la distribution d'énergie, de la production et en environnement. Notre expertise dans les domaines de l'hydroélectricité, des énergies renouvelables et des centrales thermiques permet d'aider nos clients dans la réalisation de leurs projets et à identifier les meilleures solutions afin d'accroître l'efficacité et améliorer la performance de leurs systèmes.

Conception des ouvrages hydroélectriques et barrages • Conception de postes de transport et distribution • Génie du bâtiment
 • Hydrologie et hydraulique • Géologie et géotechnique • Études électrique • Études environnementales • Conception 3D • Technologie de l'information et des communications • Sécurité • Planification, gestion, demandes de permis, surveillance de chantier



USINAGE



TOURNAGE



SOUDURE



MÉCANIQUE



QUALITÉ

POUR DES SOLUTIONS D'INGÉNIERIE ADAPTÉES, INNOVATRICES ET ÉCOLOGIQUES



- _mécanique
- _électricité
- _immotique
- _efficacité énergétique
- _services alimentaires
- _communications et sécurité



514 383-3747 | bpa.ca



Francine Boucher, ing.
Déléguée sociale du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
Place Dupuis, Montréal
514 840-3000 poste 4576
oucher.francine@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir déléguée sociale du SPIHQ ?

J'ai développé d'autres compétences que celles d'ingénieure et j'aimerais les utiliser pour aider mes collègues.

Que souhaitez-vous dire aux membres qui hésitent à demander de l'aide ?

La démarche de chercher de l'écoute ou de l'aide est une étape importante de la résolution de problèmes. Elle libère souvent l'énergie requise pour entreprendre la suite. La confidentialité et le non-jugement des délégués sociaux sont garantis. Les DS seront disponibles quand les membres seront prêts.

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

Dans mes temps libres, je suis massothérapeute spécialisée en accompagnement des gens atteints de cancer. La relation d'aide est donc un aspect de ma formation. C'est un domaine qui me permet de contrebalancer le côté très technique du génie.

Personne n'est à l'abri de la maladie et lorsque le destin frappe, toute la vie bascule vers un monde parallèle. Toute l'aide que l'on peut recevoir est donc bienvenue. Alors, si je peux aider un de mes collègues à titre de DS du SPIHQ, que ce soit pour la maladie ou autre, je serais heureuse de leur offrir mon soutien, de faire preuve d'empathie et de les diriger vers les bonnes ressources.



Frédérick Dubé, ing.
Délégué social du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
Complexe Desjardins, Montréal
514 879-4100 poste 5308
dube.frederick@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir délégué social du SPIHQ ?

Lorsque j'étais délégué syndical, j'ai réalisé à quel point plusieurs personnes autour de moi avaient besoin d'aide lors de périodes difficiles. Je le savais sans doute déjà, mais le fait d'y être exposé plus qu'à l'habitude m'a fait croire que je pouvais aider.

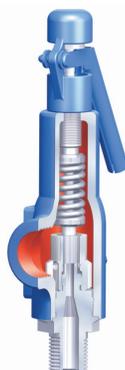
Que souhaitez-vous dire aux membres qui hésitent à demander de l'aide ?

Les délégués sociaux sont des gens qui ont choisi de s'impliquer pour aider. Par choix, donc, nous sommes disponibles pour vous. J'espère que cette implication volontaire est un signe d'authenticité qui vous inspire confiance. Au final, le plus beau cadeau qu'on peut recevoir c'est que vous preniez la peine de venir nous voir lorsque vous en ressentez le besoin.

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

Sans être un « grand » sportif, j'essaie de faire du sport sur une base régulière. Je le fais par plaisir, mais aussi pour mon bien-être, physique et mental. Lorsque ça va moins bien, c'est un peu ma manière à moi de « sortir le méchant » et de maintenir l'équilibre...

MAINTENANT DISTRIBUTEUR



CONVAL QUÉBEC

www.CONVALQUEBEC.com

3023, boulevard Wilfrid Hamel, bureau 116
Québec (QC) G1P 4C6

T. 418.687.5432 / F. 418.687.5772

infoquebec@convalquebec.com

9485, route Transcanadienne
Saint-Laurent (QC) H4S 1V3

T. 514.332.2301 / F. 514.636.0104

infomontreal@convalquebec.com

Manufacturier et distributeur
de pompes et pièces de
remplacement Darling et
distributeur de Grundfos,
Myers, Peerless, Paco et Barnes

Manufacturier de pompe et pièces



GRUNDFOS - MYERS - PEERLESS - PACO - BARNES

Réparation de pompes de toutes marques
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES



5420 Paré, Montréal, QC H4P 1R3
Tél:(514) 342-3030 Fax:(514) 342-3421
www.dynapompe.com info@dynapompe.com



LES ÉQUIPEMENTS
POWER SURVEY

Votre expert en qualité d'alimentation électrique



Vous pouvez maintenant effectuer un diagnostic rapide des problèmes d'alimentation et une analyse approfondie de la consommation d'énergie. Le Pqube® 3 est un analyseur de perturbations électriques ultra-sensible et rapide incluant des capacités de mesure de l'environnement et de processus externes. Pqube® 3 vous transmet des informations visuelles et textuelles directement par courriel; aucun logiciel requis!

info@powersurvey.com | 1-877-333-8392



Francine Duranceau, ing.
Déléguée sociale du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
1500 Robert-Bourassa, Montréal
514 840-3000 poste 7196
duranceau.francine@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir déléguée sociale du SPIHQ ?

Pour mettre à profit certaines qualités humaines qui ne sont pas nécessairement requises dans le métier d'ingénieur, mais qui me tiennent personnellement à cœur :

- Empathie ;
- Écoute active ;
- Entraide et solidarité ;
- « L'humain avant tout ».

Que souhaitez-vous dire aux membres qui hésitent à demander de l'aide ?

On rencontre tous à un moment ou autre de la vie des situations pour lesquelles nous sommes moins bien préparés et outillés. En parler avec une personne neutre peut aider à faire la lumière et à démêler les émotions et les pensées envahissantes.

Le délégué social sait faire preuve d'une grande ouverture, d'empathie et d'écoute active en laissant de côté les idées préconçues, les préjugés et les jugements. De plus, les interventions sont confidentielles.

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

J'ai un bon sens de l'humour et de l'autodérision. « Aider l'autre » me fait beaucoup de bien et donne un sens à chacune de mes journées. N'hésitez pas à m'appeler ou à passer à mon bureau, vous contribuerez à m'aider à « mieux faire chaque jour ».



David Hamel, ing.
Délégué social du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
135 boul. Comeau, Baie-Comeau
418 296-8450 poste 3553
hamel.david.2@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir délégué social du SPIHQ ?

L'une de mes collègues du Syndicat des technologues d'Hydro-Québec, Denise Malouin, est déléguée sociale depuis longtemps. Son rôle m'interpellait, ce qui m'a amené à consulter mon représentant syndical pour savoir si ce programme existait au SPIHQ. Comme ce n'était pas le cas, je me suis impliqué comme délégué syndical pour me rendre compte que l'aspect humain du travail, c'est-à-dire l'écoute et le soutien de la personne, était vraiment ce qui motivait mon implication au sein du SPIHQ. Et lorsque le programme des DS a été offert, je n'ai eu aucune hésitation à changer mon chapeau de délégué syndical pour celui de délégué social du SPIHQ.

Quelles ont été vos premières interventions ?

Pour l'instant, j'ai organisé deux dîners thématiques concernant le stress et l'épuisement professionnel. J'ai été invité à faire une présentation sur le yoga dans le cadre d'une réunion santé-sécurité. Une trentaine de personnes ont été informées sur l'objectif de cette discipline et ont pu pratiquer une mini-séance au bureau. Le yoga est un outil incroyable pour atteindre un équilibre « corps-âme-esprit » et ainsi faire face à nos problèmes de la vie quotidienne avec une bonne attitude !

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

Je pratique le yoga depuis longtemps, et j'étudie cette discipline plus sérieusement pour éventuellement pouvoir enseigner: quel beau projet de retraite !

3M Science.
Au service de la Vie.^{MC}

Saviez-vous que? Vous n'êtes jamais à plus de 3 mètres de la science 3M!

On la retrouve dans nos autos, nos maisons, nos vêtements, au-dessus de nos têtes comme à nos pieds. Le Conducteur d'aluminium à âme composite 3M^{MC} (ACCR) à faible dilatation est une technologie de pointe qui peut augmenter considérablement la capacité de courant (jusqu'à deux fois) tout en conservant les infrastructures des lignes aériennes de transmission existantes, même dans des environnements et situations extrêmes. Il peut aussi réduire l'empreinte environnementale des projets majeurs. Chaque jour, nous travaillons à trouver des solutions aux défis de notre pays, à améliorer la vie de ceux qui nous entourent, à contribuer à la durabilité et à aider nos clients à réussir.



Conducteur d'aluminium à âme de composite 3M^{MC}

www.3M.com/ACCR

Michel Rivard
Directeur compte stratégique

Compagnie
Cell
Courriel

3M Canada
(418) 563-1897
marivard@mmm.com

3M et 3M Science. Au service de la Vie, sont des marques de commerce de 3M.
Utilisées sous licence au Canada. © 2017, 3M. Tous droits réservés. 1703-08324 F BA-17-23452

VITRERIE Pomerleau^{INC}

VITRO PLUS

VOS EXPERTS DEPUIS 40 ANS

**RÉPARATION ET REMPLACEMENT DE PARE-BRISE
ACCESSOIRES • ESTHÉTIQUE COMPLET
ATTACHES-REMORQUES
ET MAINTENANT LA PELLICULE
PROTECTRICE POUR PEINTURE!**



VITROPLUS.COM 

AMOS • 819 732-5377
111, boulevard Mercier

VAL D'OR • 819 825-0032
1270, 3^e Avenue

ROUYN • 819 797-1532
1081, avenue Larivière

LA SARRE • 819 333-5377
289, 2^e rue Est



PAVAGE
HAXION

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR
TRAVAUX DE PAVAGE**

- Pavage Commercial
- Pavage Industriel
- Pavage Municipal
- Service-conseil

9500, Place Jade, bureau 202, Brossard (Québec), J4Y 3C1

Pour nous rejoindre :
Téléphone : 450-659-0205
Courriel : info@pavage-axion.com



Andrée Rochette, ing.
Députée sociale du SPIHQ

Coordonnées Hydro-Québec :
705, boul. Clairevue Ouest,
Saint-Bruno-de-Montarville
450 441-7200 poste 7618
rochette.andree@hydro.qc.ca

Pour quelles raisons avez-vous décidé de devenir députée sociale du SPIHQ ?

Être là pour un collègue qui vit des difficultés personnelles, reliées ou non au travail.

Après 23 ans à l'emploi d'Hydro-Québec, quelques réorganisations, un épisode d'épuisement professionnel, des problèmes familiaux de santé mentale et d'alcoolisme, le décès d'êtres proches, une séparation douloureuse et la maladie, ma recherche continue d'un mieux-être m'a permis d'atteindre un certain équilibre de vie et, j'ose l'espérer, me permettra d'aider des gens à mon tour.

Que souhaitez-vous dire aux membres qui hésitent à demander de l'aide ?

La pire chose à faire, et malheureusement la plus naturelle, c'est de t'isoler. Reste en contact avec au moins une personne qui t'aime, elle saura te rappeler qu'il y a toujours de l'espoir, peu importe la situation que tu vis.

Que devrions-nous savoir d'autre à votre sujet ?

Je crois en la capacité des êtres humains à être heureux. J'aime le vélo, la marche en montagne, la moto et la poutine. J'ai beaucoup de gratitude envers ma famille, mes amis et mon amoureux. Je réalise un projet qui me passionne : écrire. Et je cultive un rêve pour rester vivante : publier.

Le délégué social est avant tout une personne de confiance, une oreille attentive qui ne juge pas, une source d'information sur les différents services d'aide professionnels disponibles, quelqu'un avec qui faire le point.

Nous vous invitons à joindre un délégué social si vous avez besoin d'être écouté, référé ou accompagné !

Photo de la page couverture



La centrale hydroélectrique de Carillon érigée par Hydro-Québec, à Saint-André-d'Argenteuil, dans les Laurentides, au Québec, est la plus puissante centrale de la rivière des Outaouais, avec ses 753 MW.

Sa conception et sa construction ont été confiées pour la première fois à une équipe d'ingénieurs francophones engagées depuis la nationalisation de *la Montreal Light, Heat and Power*. Installée près du lieu où Adam Dollard Des Ormeaux et ses compagnons ont livré bataille aux Iroquois dans la bataille de Long Sault en 1660, les travaux ont commencé en 1959 et la centrale a été mise en service en 1962.

Le débit moyen de la rivière des Outaouais est de 2 000 mètres cubes par seconde, mais il peut atteindre 8 000 mètres cubes par seconde en période de crue. La turbine Kaplan ajuste alors l'angle de ses pales selon la quantité d'eau.

La centrale de Carillon est imposante par l'envergure de ses équipements et l'écluse qui perce le barrage !

 La centrale hydroélectrique de Carillon

Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous livre ici ses réflexions sur les débats de juridiction.

Merci, Louis, pour ton implication avec nous.

Le Bureau

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Je suis prêt à répondre à toutes les questions découlant de cet article. Je tiens toutefois à faire une mise en garde d'entrée de jeu. J'ai été militant au SPIHQ pratiquement de ma première à ma dernière journée de travail à Hydro-Québec. J'ai participé de près ou de loin à tous les débats qui ont eu cours au SPIHQ pendant toutes ces années. Je n'ai pas l'intention de me servir de cette tribune pour participer directement ou indirectement à quelque débat que ce soit ayant cours actuellement au sein du SPIHQ.

LA SEBJ ET HQI, LES GRANDS DÉBATS DE JURIDICTION

PAR LOUIS
CHAMPAGNE,
ING., FIC.
Président du
SPIHQ
pendant 12 ans,
de 1988 à 2003



Photo : Ordre des ingénieurs du Québec

Quand j'ai commencé à militer au SPIHQ, deux dossiers de juridiction importants faisaient l'objet de discussions à l'interne, et l'un d'eux a fini devant les tribunaux. Retour en arrière sur de vieilles disputes, avec quelques leçons pour le présent.

SEBJ : Historique et problématique

Un peu d'histoire

Formée au début des années 70, la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ) devait s'occuper de l'ingénierie et de la construction de la première phase du Complexe La Grande, éventuellement de l'ensemble du développement de la Baie-James. En principe, il s'agissait d'une structure temporaire, embauchant

via des firmes de génie des experts pour certains services spécialisés, ou carrément des firmes pour gérer des projets d'ingénierie ou de construction. Dans les années 70, compte tenu de l'ampleur des travaux, elle a compté jusqu'à 800 ingénieurs, à Montréal et sur les chantiers.

La problématique causée par cette structure

Parmi les fournisseurs d'experts, il y avait bien entendu des ingénieurs d'Hydro-Québec. Comme la SEBJ était allergique aux syndicats de professionnels, elle leur faisait obtenir un congé sans solde d'Hydro-Québec pour la durée des mandats. Ils perdaient le statut d'ingénieurs syndiqués, n'étaient plus payés en temps supplémentaire, et devaient travailler pour des patrons nommés sur la base des clubs de « mon'onc », ces structures semblent incapables de gérer des clauses de compétence. Les ingénieurs venant des firmes étaient en *services loués*, une astuce permettant de rétribuer les firmes d'origine en leur octroyant de plantureuses redevances pour se passer de ressources embauchées par ces firmes pour exécuter ce genre

de travail. Il s'agissait sans doute de rémunérer l'efficacité du privé.

Mais tous ces ingénieurs travaillaient en fait pour Hydro-Québec, cette structure servant d'écran pour mettre tout ce beau monde à l'abri des regards indiscrets des syndicats de l'entreprise, et jusqu'à un certain point de ses vérificateurs et des règles d'approvisionnement d'Hydro. Tout ça devait être plus efficace, j'y reviendrai.

Mais le Code du travail prévoyait déjà qu'on ne pouvait engager des employés dans ce genre de structure-écran et les soustraire à l'application des Conventions collectives. Nous avions le droit de déposer une requête pour revendiquer notre juridiction sur cette structure et les ingénieurs y travaillant. Nous ne l'avons pourtant pas fait.

Le SPIHQ passe son tour

Lorsque j'ai demandé à des anciens pourquoi nous n'avions pas fait valoir nos droits, la réponse m'étonna. Il y avait au bas mot deux fois plus d'ingénieurs travaillant à la SEBJ qu'à Hydro-Québec. Il s'agissait très majoritairement

de temporaires. Cette population était complètement différente en termes d'intérêts de la population des ingénieurs d'Hydro-Québec. Le SPIHQ décida donc de ne pas courir le risque de devenir un syndicat de temporaires, travaillant sur des projets ou des chantiers à plus ou moins court terme. Tout ce qui constituait l'originalité ou les particularités du SPIHQ risquait de passer à la trappe : plan de carrière, mouvement de personnel, juridiction mixte, voire le régime de retraite et l'ensemble des avantages sociaux basés sur les années de service. C'était une bonne raison. J'y reviendrai aussi.

HQI : Historique et problématiques

Le cas d'HQI (Hydro-Québec International)

À la fin des travaux de la première phase de la Baie-James, le gouvernement finit par renoncer à aller de l'avant avec la phase II ou Grande-Baleine. De mémoire, Grande-Baleine devait se faire en premier. Il y avait alors une entente permettant à Hydro-Québec de continuer, ce n'est que plus tard que les Cris refusèrent Grande-Baleine. Pour occuper ses experts, et aussi ses cadres, Hydro-Québec constitua une autre filiale pour offrir des services d'ingénierie à l'international. Le même stratagème que pour la SEBJ fut utilisé là aussi (congé sans solde, contrat individuel). Comme il n'y avait pas foule aux portes, le SPIHQ déposa cette fois une requête pour représenter ces ingénieurs.

Les problématiques

Je vais vous faire grâce du dédale judiciaire auquel nous avons dû faire face. En effet, les recours intentés en vertu du Code du travail de l'époque suivaient un parcours plus long et compliqué que maintenant. Le juge du tribunal du travail imagina comme argument que la portée intentionnelle du certificat l'empêchait de dépasser nos frontières. Il a complètement ignoré la preuve, qui démontrait que la majorité des travaux d'ingénierie d'HQI se passait à Montréal. Et en plus, il devait avoir des problèmes de mémoire et d'attention, la convention qu'il avait en preuve de l'époque contenait des lettres d'entente pour des ingénieurs travaillant aux États-Unis, sur le projet de centre de conduite du réseau, et en Ontario, dans le cadre des activités nucléaires d'Hydro-Québec. Limiter ainsi la portée de la Convention était une invention, ni plus ni moins, qui ne tenait compte ni des faits mis en preuve ni du comportement des parties. Mais rendus là, nous avons cessé la bataille. HQI nous semblait commencer à tirer de l'aile.

Une victoire à la Pyrrhus pour Hydro-Québec

On pourrait croire que cette victoire assurait une totale liberté à HQI, une grande agilité, une souplesse, et je ne fais que répéter quelques-unes des critiques que génèrent les structures syndiquées, et que j'ai entendues comme des mantras

pendant mes années de militant. Mais l'histoire ne se termine pas ainsi. La structure d'HQI ne lui a jamais permis d'avoir les ingénieurs qu'elle aurait souhaité pour ses projets. La plupart ont décliné, ne pouvant se faire payer leur temps supplémentaire, ne pouvant utiliser leurs projets internationaux pour se faire reclassifier, bref l'indépendance entre HQ et HQI a fini par peser lourd dans son passif. Il aurait été bien plus simple et plus efficace pour elle d'en venir à une entente avec nous.

Vous avez là un exemple de réflexions qui ont abouti à des décisions totalement différentes. Exercer ses droits doit se faire après avoir réfléchi sur les conséquences. Les exercer d'abord, réfléchir ensuite, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Et il peut arriver qu'une victoire aboutisse malgré tout à un retentissant échec. Dure leçon, mais qui doit être apprise.

Et, j'oubliais, j'avais promis de vous dire comment la structure de la SEBJ, ce grand partenariat privé surtout, public un peu, avait abouti. Le discours officiel veut que le gigantesque projet ait en tout point respecté la Sainte Trinité de la gestion de projets (contenu, échéancier, budget). C'est vrai pour les deux dernières personnes de la Sainte Trinité. En ce qui concerne le contenu, ce serait vrai aussi, mais dans le projet initial, LG-1 était compté, un détail oublié dans l'enthousiasme général. Le complexe LG-1 n'a finalement été réalisé que dans la phase II de la Baie-James.

ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE RETRAITE (RRHQ)

FIN DES ANNÉES FASTES ET FINANCEMENT ADÉQUAT DU RÉGIME



PAR **SÉBASTIEN
GUILLON, ING.**
Membre du comité
Avantages sociaux

L'assemblée de la caisse de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ) a eu lieu le 19 juin 2017. Rappelons que la caisse gère le fonds de retraite de tous les employés d'Hydro-Québec. L'assemblée vise à présenter le portrait du régime, le bilan actuariel et les résultats financiers obtenus en 2016. Du point de vue financier c'est une année très moyenne sans pertes catastrophiques. Au niveau actuariel, le financement est adéquat.

Rendement financier global de 5,9 %

Le rendement global des placements de la caisse en 2016 est de 5,9 %. Elle se trouve juste au 54^e rang parmi les caisses canadiennes de tailles équivalentes. L'actif net est de 22,9 G\$ et les revenus de placement sont de 1,3 G\$. Les composantes de placement sont de 38,2 % en obligations, 47,3 % en actions et 14,5 % en placements alternatifs (principalement immobilier). Les rendements obtenus sont de 3,9 % pour les obligations, de 6,4 % pour les actions et de 5,5 % pour les placements alternatifs, pour un rendement global de 5,9 % (incluant +0,5 % d'autres types de fonds). Ce rendement très moyen s'explique principalement par des pertes dans les actions européennes dues au Brexit et des gains faibles/moyens à l'étranger provenant d'un huard plus fort. Sans les bonnes surprises des obligations à haut rendement des É.-U. et des actions canadiennes, provenant du rebond des prix du pétrole et des métaux, le rendement aurait été encore plus bas. C'est un retour à rendement global semblable à 2011 (4,3 %) et la fin des années fastes de rendement à deux chiffres.

L'actif net de la caisse est passé de 22,3 G\$ en 2015 à 22,9 G\$ en 2016, soit une augmentation de 3 %. Elle est inférieure à l'accroissement de l'actif net de la caisse de l'année 2011 (voir tableau). Le suivi de l'actif, notre bas de laine, doit rester rigoureux et ne pas se relâcher.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Actif net (G\$)	14,2	14,9	16,4	18,7	20,8	22,3	22,9
Variation (%)	-	+ 4,9	+ 10,1	+ 14,0	+ 11,2	+ 7	+ 3

Portrait des participants

Les retraités et employés représentent respectivement 16 938 et 20 159 personnes. Parmi les employés, 54 % sont âgés de plus de 45 ans. Les 35-44 ans et les 25-34 ans représentent respectivement 27 % et 17 % de l'effectif. Il y a donc toujours place à la relève.

Évaluation actuarielle selon la loi 29 et cotisation 2017

La loi 29 sur le financement des régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées s'applique sur notre régime de retraite depuis le 1^{er} janvier 2016 (voir L'Écho de l'été 2017, Vol. 53, no 2). Elle instaure principalement la notion de « *provision de stabilité* ». C'est donc la première évaluation actuarielle dans ce nouveau contexte réglementaire.

En 2016, le degré de capitalisation s'élève à 129,1 %. C'est un surplus. Est-ce suffisant ? La provision de stabilisation étant de 117,2 %, la cible minimale à atteindre est de 112,2 %. La réponse est donc : oui, c'est adéquat. Cela signifie que l'actif de la caisse est suffisant pour couvrir les rentes futures et le niveau de provisionnement requis par la loi. Il n'y a donc pas de cotisations supplémentaires à fournir.

Par contre, la cotisation de base dite « cotisation d'exercice » s'applique toujours. Elle englobe la cotisation totale des employés et celle d'Hydro-Québec. Pour 2017, elle est estimée à 26,4 % de la masse salariale (dont 3,9 % proviennent de la nouvelle provision de stabilisation qu'HQ s'attend à payer moitié-moitié avec les employés, le SPIHQ a déposé un grief à cet effet). Pour cette année, la cotisation est dans l'ordre de grandeur habituel des dernières années (en 2016, c'était 26,7 %).

Cette année est donc une année sans éclat, qui pourrait être bien meilleure, mais pour laquelle le pire a été évité.

En terminant, nous tenons à remercier les nombreux membres qui ont complété la procuration. Nous avons ainsi atteint un niveau de participation inégalé depuis plusieurs années.



Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à communiquer
avec le comité Avantages sociaux :
avso@spihq.qc.ca

Au Québec, près d'un jeune sur quatre fête ses 20 ans sans diplôme d'études secondaires ou professionnelles.

CE JEUNE A :

une espérance de vie moyenne réduite de 7 ans

plus de risques d'avoir des problèmes de toxicomanie

plus de risques de voir ses enfants décrocher lorsqu'il sera parent

GRÂCE À VOUS,
nous aidons les jeunes à réussir.

Découvrez
l'histoire
de Yannick
cet automne.



LA CAMPAGNE CENTRAIDE D'HYDRO-QUÉBEC



PAR **CHRISTINE MARCEAU**

Agente de communication

La campagne de financement des employés et des retraités d'Hydro-Québec au profit de Centraide se déroulera **du 3 octobre au 15 novembre prochain**.

Dans toutes les régions du Québec, des femmes, des hommes et des enfants traversent des difficultés. Dans toutes les régions du Québec, des employés ont à cœur le bien-être de leur communauté.

En donnant à Centraide, véritable filet social, vous appuyez un réseau de près de 1 500 organismes et projets et, du coup, une multitude de causes et de personnes vulnérables au Québec. Votre don sera investi dans la région Centraide de votre choix et contribuera activement au bien-être de votre communauté.

Centraide s'est fixé 4 champs d'action :

1. Soutenir la réussite des jeunes

500 organismes et projets/investissements de plus de 20 M\$

- Stimuler le développement des tout-petits
- Encourager la persévérance scolaire
- Prévenir l'itinérance
- Appuyer les parents et les familles

2. Assurer l'essentiel

300 organismes et projets/investissements de plus de 10 M\$

- Assurer la sécurité alimentaire
- Faciliter l'accès à un logement convenable

3. Briser l'isolement social

550 organismes et projets/investissements de plus de 17 M\$

- Briser l'isolement des aînés
- Favoriser l'inclusion des personnes handicapées
- Soutenir l'intégration des personnes immigrantes et des réfugiés
- Aider les personnes en situation de crise, en difficulté ou avec un enjeu de santé mentale

4. Bâtir des milieux de vie rassembleurs

300 organismes et projets/investissements de plus de 11 M\$

- Dynamiser la vie de quartier
- Encourager l'action bénévole
- Renforcer les compétences et le leadership des organismes

Pour en savoir plus
sur la Campagne interne et,
le moment venu (à compter du 3 octobre),
effectuer un don et suivre les activités,
consultez le site :
<http://intranet.hydro.qc.ca/centraide/>



Nous souhaitons que les membres du SPIHQ concrétisent leur engagement pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et pour soutenir les personnes traversant des périodes difficiles par une participation massive à la campagne Centraide. Lors de la campagne 2016, le SPIHQ a atteint son objectif de 40 % de participation avec 369 679 \$ incluant la contribution d'Hydro-Québec, qui double les dons.

Soyons généreux et dépassons notre objectif de l'année dernière !



Groupe Swagelok Québec

Votre Entreprise prend-elle des Risques Inutiles dans la Fabrication et l'Assemblage?



Les compagnies qui gèrent leurs risques de façon stratégique s'arment du savoir nécessaire à la prise de décisions éclairées et efficaces. Elles ont un **avantage concurrentiel** recherché et **leur marges bénéficiaires** sont supérieures.

“Ne pas anticiper les problèmes peut nuire aux capacités de base de votre organisation”

Sécurité, temps, argent, espace, sont tous impliqués lorsque les assemblages et sous-assemblages sont mis en service. Avec son département **Custom Solutions**, Swagelok vous aide à réduire vos risques, depuis vos pièces jusque dans vos montages.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques rendez-vous sur notre site web :

WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM



QU'EST-CE QU'UNE RÉORGANISATION ?



PAR **LORRAINE
REID, ING.**
Responsable du comité
CTTA

Le comité CTTA est composé de cinq membres et a pour mandat de suivre les changements techniques, technologiques ou administratifs et de représenter le Syndicat dans les discussions avec Hydro-Québec.

L'article 31.01 — *Changements techniques, technologiques ou administratifs* de notre convention collective définit une réorganisation comme suit :

« Lorsque la Direction a l'intention d'introduire un changement technique, technologique ou administratif, et que ce changement implique des modifications substantielles aux tâches caractéristiques ou conditions de travail d'un emploi, elle avise le Syndicat au moins trente jours à l'avance et le tient informé au fur et à mesure que des développements ou des modifications se produisent. »

Le processus de réorganisation

Une réorganisation est un processus qui devrait normalement se dérouler en **cinq étapes** encadrées par notre convention collective. Ces étapes permettent d'accompagner la Direction dans tous changements techniques, technologiques ou administratifs :

- 1) Une annonce doit être faite par la Direction lors d'un changement au moins 30 jours avant sa mise en place.
- 2) Rencontre avec la Direction, appelée aussi « CRT » (Comité des relations de travail), qui présente :
 - Le pourquoi de la réorganisation ;
 - Les missions des unités avant et après ;
 - Les organigrammes avant et après ;
 - La liste des ingénieurs touchés.

➤ Composition du CRT : deux à trois représentants du SPIHQ incluant un membre du comité CTTA, un délégué et un maximum de trois personnes représentant la partie patronale (Gestion et Ressources humaines). Parfois, le délégué doit se retirer pour permettre la participation d'un autre militant à cette rencontre (membre du Bureau, comité Déontologie et pratique, CNI, Formation, etc.).
- 3) Validation des missions des unités avant et après :
 - Ligne directrice pour le choix de poste en fonction des missions, ce que l'on appelle le « fléchage » ;
 - Description des bassins établis par la Direction et approuvés par le Syndicat.



CONSEILLER CONCEVOIR RÉALISER



GEMITECH

SERVICES ÉLECTROTECHNIQUES • ENTRETIEN • VPO • URGENCES 24 H

www.gemitech.com • 418-841-1010



M.V.MARK™

ENTREPRENEUR
EN ÉLECTRICITÉ,
HAUTE TENSION,
MÉCANIQUE
ET CIVIL



875 Selkirk
Pointe-Claire
Québec H9R 3S2
Tél. : (514) 695-0390
1 800 363-8481
Fax : (514) 695-1522
Courriel : info@mvmark.com



**GRAND ACTEUR DE LA CONSTRUCTION
NORDIQUE DEPUIS 30 ANS**

1781, route de l'Aéroport | Tél. : 418.871.3368
L'Ancienne-Lorette, Qc | Fax: 418.871.8141
G2G 2P5

WWW.CONSTRUCTIONGELY.COM



**PTS
ÉLECTRIQUE Ltée**
Certifié ISO 9001: 2015

20201 ave. Clark Graham, Baie d'Urfé, QC H9X 3T5
Tél: (514) 457-8888 Fax: (514) 457-6787
1-800-363-8420
www.PTSELECTRIQUE.com

Distributeur Autorisé

HUBBELL POWER SYSTEMS, INC.

CHANCE
LINEMAN GRADE TOOLS™

Quazite

ANDERSON FARGO

OHIO BRASS

AFL

Speed Systems



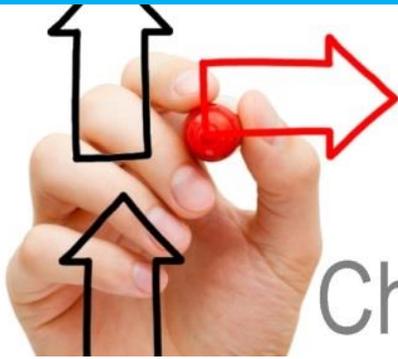
GMP

Et Plus...

MALT
Ancrages
Isolateurs
Parafoudres
Outils Isolés
Connecteurs
Interrupteurs
Gants Isolants
Coupe-Circuits
MALT Portatives
Perches Isolantes
Outils de Monteurs
Quincailleries de Lignes



Depuis 1979 Spécialisé dans la distribution des produits de lignes
et postes électriques de moyenne et haute tensions.



Changement

4) Choix de postes (fait selon les bassins) :

- L'ingénieur permanent choisit un poste où il retrouve ses anciennes fonctions ;
- Le choix se fait par ancienneté au SPIHQ.
- Un membre du comité CTTA ou un délégué et un représentant de la partie patronale participent à cette rencontre.

5) Copie des signatures et dossiers CTTA :

- Le SPIHQ conserve un dossier pour chaque réorganisation ;
- Le dossier est constitué des organigrammes, des missions, des originaux des bassins et des signatures des ingénieurs.

Soyons vigilants !

Il arrive qu'Hydro-Québec procède à des changements sans aviser le SPIHQ dans les délais prescrits, soit 30 jours à l'avance.

Si vous constatez des changements techniques, technologiques ou administratifs dans votre unité, veuillez contacter le comité CTTA :

- Lorraine Reid, ing., responsable / Tél. HQ : 730-6325
- Vlad Alicescu, ing. / Tél. HQ : 289-2153
- Olivier Massicotte, ing. / Tél. HQ : 879-2201
- Christian Gazil, ing. / Tél. HQ : 879-5554

Vous êtes nos yeux et nos oreilles !

Nous comptons sur vous pour intervenir rapidement et faire respecter les articles 15.28 et 31 de la convention collective.



ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens



Hegedus Ltée

Plus de 60 ans à votre service
Depuis 1957

ISO 9001: 2015

www.ancragescanadiens.com

1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574



EXPERTS
DE L'INNOVATION
AU SERVICE DES
BÂTISSEURS



HYDRO-QUÉBEC, SAINT-LAURENT

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS



ÉTANCHÉITÉ



ISOLATION



VÉGÉTALISATION



INSONORISATION



COMPLÉMENTS

SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour la construction et le génie civil.

SOPREMA.CA

1 877 MAMMOUTH



SOPREMA

TENAQUIP

FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

-  Entrepôt & entreposage
-  Emballage & expédition
-  Manutention
-  Travail des métaux
-  Outils & machinerie
-  Santé & sécurité au travail
-  Entretien des installations
-  Électricité
-  Instruments
-  Fournitures de bureau


LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES
Membre platine


Une entreprise de chez nous


Intertek

Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212
Courriel: info@tenaquip.com • www.tenaquip.com



Le comité Déontologie et pratique poursuit son *Info-déonto* avec cet article de déontologie de Mme Anne-Marie Gagnon, ing., en collaboration avec Jocelyne Hébert, tiré de l'édition d'avril 2011 de la revue *Plan* concernant les logiciels utilisés par les ingénieurs.

STÉPHANE CLAVETTE, ING.

Responsable du comité
Déontologie et pratique

LE LOGICIEL, UN OUTIL FORMIDABLE... DONT IL FAUT DOUTER !

Les logiciels d'analyse et de conception sont devenus choses courantes dans les entreprises, qui les intègrent souvent dans des systèmes complexes couvrant la totalité de leur fonctionnement.

Ces instruments dont nous ne saurions plus nous passer n'en demeurent pas moins des outils qui, s'ils sont mal conçus ou mal utilisés, peuvent occasionner de graves erreurs dont l'ingénieur pourrait être tenu responsable.

Voici, par exemple, des ingénieurs chargés d'analyser une coque de navire par éléments finis. Par précaution, ils utilisent deux logiciels pour produire les solutions. Les résultats sont similaires pour l'ensemble, mais des différences apparaissent dans une zone où les contraintes sont plus nombreuses. En approfondissant l'analyse, les ingénieurs comprennent qu'un type d'éléments de l'un des logiciels présente une faiblesse. Si les résultats n'avaient pas été validés en profondeur, des fissures auraient pu apparaître rapidement à cet endroit de la coque !

AUCUN LOGICIEL NE PORTE LES LETTRES « ING. »

Quand il a recours à des logiciels, et à l'informatique en général, l'ingénieur est tenu à la plus grande prudence. Ce n'est pas parce qu'ils sont

faciles à utiliser et rapides d'exécution qu'ils sont pour autant parfaits. Le logiciel est un outil et, en aucun cas, il ne peut se substituer au processus de réflexion, au jugement et à la responsabilité qui incombent à l'ingénieur. En d'autres termes, comme pour tout outil qu'il utilise, l'ingénieur est responsable du travail qu'il effectue à l'aide d'un logiciel.

Plus encore, il a le devoir de valider les résultats obtenus. Cette obligation lui revient, peu importent les outils utilisés et la complexité des problèmes à résoudre. Même aux prises avec un échéancier serré et une vive concurrence, l'ingénieur ne peut pas se reposer sur les seuls résultats d'un logiciel. Advenant des erreurs, il ne pourra pas non plus en jeter le blâme sur cet outil.

En fait, l'ingénieur ne devrait utiliser un logiciel que s'il connaît d'avance les résultats. Avant d'entreprendre un calcul par ordinateur, l'ingénieur devrait être au moins capable d'évaluer l'ordre de grandeur des résultats attendus.

L'ingénieur devrait aussi avoir une connaissance poussée du logiciel qu'il compte utiliser.

L'ingénieur qui n'a pas d'expertise dans le domaine d'application d'un logiciel prend de grands

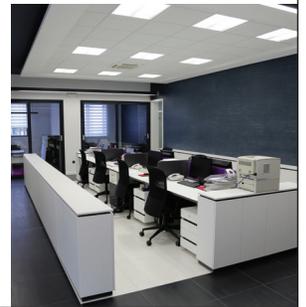
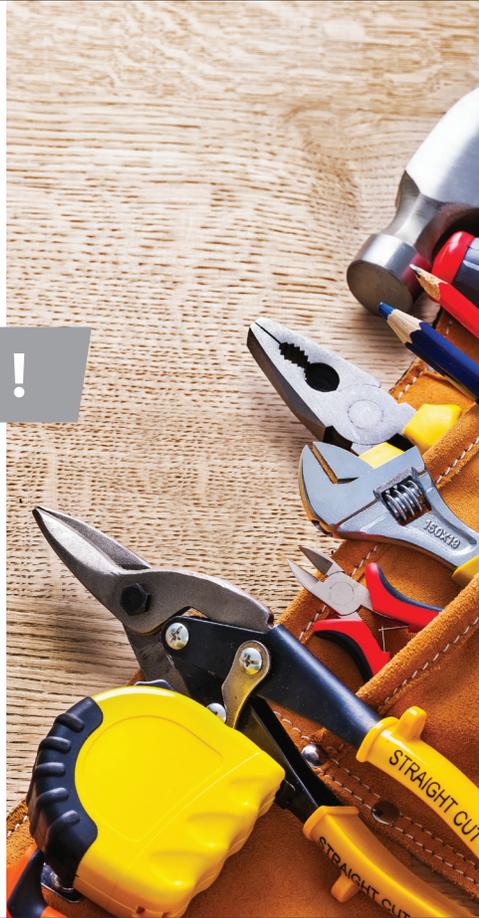


Votre partenaire officiel !

- Outillage
- Santé et Sécurité
- Fil et câble
- Éclairage DEL

**Plus de 30 succursales
pour mieux vous servir !**

Une compagnie de Sonepar



**Échafaudage
INDUSTRIEL Inc.**



MégaDôme

Mageco
INGÉNIEURS CONSEILS

LA SÉCURITÉ NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Vente &
installation
structures
MégaDôme



Poutres
de levage



Formations
spécialisées en
échafaudages



Vente,
location,
installation
d'échafaudages
et d'étaisements



Location
de chutes
à débris



Location d'abris
temporaires



SAGUENAY - FERMONT - PORT-CARTIER - ROUYN-NORANDA
418-548-3674

www.echafaudageindustriel.com

risques et ne respecte pas l'article 2.04 du Code de déontologie des ingénieurs :

« L'ingénieur ne doit exprimer son avis sur les questions ayant trait à l'ingénierie, que si cet avis est basé sur des connaissances suffisantes et sur d'honnêtes convictions. »

Si le travail comprend la conception d'un logiciel, il est possible que des erreurs se glissent à cette étape. Tout comme l'ingénieur civil est responsable de la fiabilité des structures qu'il conçoit, l'ingénieur concepteur de logiciel est responsable du produit qu'il élabore. Ses qualifications et compétences sont assujetties aux mêmes critères que celles d'ingénieurs d'autres domaines de pratique.

Enfin, l'ingénieur doit vérifier les résultats jusqu'à ce qu'il soit absolument sûr de leur validité, compte tenu des hypothèses de départ. En somme, il doit douter de l'efficacité de son instrument même s'il l'a justement choisi pour son efficacité...

LES PRINCIPALES SOURCES D'ERREURS

Pour obtenir des résultats valables, il faut d'abord choisir un logiciel approprié et de qualité. Cette qualité ne doit pas être établie après coup, mais bien avant et pendant la réalisation du projet, en commençant par une évaluation objective des produits offerts sur le marché. L'une des meilleures méthodes consiste à tester le logiciel à l'aide de problèmes concrets. Il n'est pas nécessaire que ces tests soient complexes pour vérifier à fond les limites du logiciel et valider des résultats types. En général, les logiciels bien établis et d'utilisation répandue sont plus fiables, mais ils sont tout de même susceptibles d'avoir des lacunes qu'il faut connaître.

L'ingénieur doit déterminer les limites de validité du logiciel qu'il veut utiliser. L'ordinateur et le logiciel constituent des intermédiaires entre le modèle physique et les hypothèses sous-jacentes : si les limites du modèle simulé ne sont pas bien définies, l'ingénieur risque de perdre de vue le modèle et ses hypothèses et d'oublier des renseignements essentiels pour valider des résultats. Pour éviter ce piège, il doit avoir une

expertise poussée tant dans le domaine d'application qu'en modélisation informatique. Il doit toujours connaître les limites du modèle utilisé, constamment remettre ce modèle en question et s'assurer avec rigueur de l'exactitude de l'information obtenue.

L'application d'un logiciel à des cas peu fréquents peut aussi causer des erreurs. S'il en résulte une division par zéro, l'ordinateur peut s'arrêter ou, pire, poursuivre les calculs et fournir de mauvais résultats. Une situation semblable peut se produire quand un logiciel est utilisé de façon routinière depuis longtemps. Si la personne qui a mis au point et rodé le logiciel n'est plus disponible, les hypothèses originales, les limites et la méthodologie peuvent être rapidement oubliées.

COMMENT VALIDER LES RÉSULTATS

Même si tous les domaines du génie recourent d'emblée à l'informatique, il est difficile de trouver une méthodologie générale pour valider les résultats obtenus. Voici quelques lignes directrices :

1. S'assurer de la validité des données d'entrée ; cela est d'autant plus pertinent que la majorité des logiciels ne vérifient que sommairement les données soumises et que seules les erreurs de format les plus évidentes sont détectées.
2. Bien connaître le domaine d'application du logiciel et les hypothèses posées.
3. Vérifier les résultats, notamment par un examen visuel. Les courbes et les graphiques permettent d'établir rapidement les tendances et de valider les ordres de grandeur. L'ingénieur peut aussi vérifier si les lois globales d'équilibre et de flux du système sont respectées. Par exemple, la somme des forces et des couples sur une structure fixe doit toujours être égale à zéro, peu importe sa complexité.

En suivant ces quelques étapes, l'ingénieur peut éviter bien des erreurs. Il maintient aussi le doute à l'égard de son outil, une attitude à cultiver quand on se sert de technologies hautement performantes... mais imparfaites.



2835, Grande-Allée, St-Hubert, Québec, J4T 2R4
www.euclidchemical.com



EUCLID CHEMICAL

Marc-André Drolet, Directeur des ventes
 Tél: (800) 667-0920 Cell: (514) 208-4346

Depuis plus d'un siècle, **EUCLID CHEMICAL** oeuvre dans le domaine de la construction en tant que fournisseur de choix des produits et services spécialisés lié à l'industrie du béton



1750 La Grande, Chicoutimi, Québec G7K 1H7

www.canmec.com

Tél. : (418) 543-6161 • Fax : (418) 543-5564

Depuis 1988, **Canmec Industriel**, membre du **Groupe Canmec**, est reconnue comme un chef de file dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipements hydromécaniques.

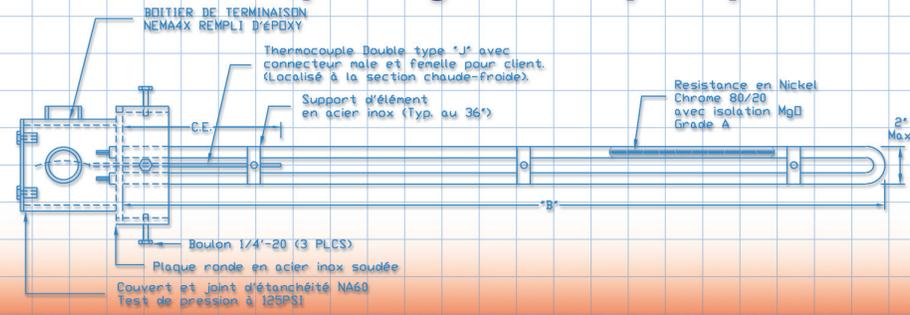
Nous sommes fiers d'avoir participé activement à la réalisation des plus grands projets d'Hydro-Québec. Les centrales de Péribonka, Toulmoustouc, Grand-Mère, Sainte-Marguerite 3, La Grande, Beauharnois, Pont-Arnaud, Châte Garneau, Eastmain 1 et 1A, Rupert et plus récemment La Romaine sont des exemples parmi tant d'autres de nos réussites.



ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.

Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel

Élément chauffant pour les guides ou corps des pertuis de vannes.



BOITIER DE TERMINAISON NEMA4X REMPLI D'ÉPOXY

Thermocouple Double type *J* avec connecteur mâle et femelle pour client. (Localisé à la section chaude-froide).

Support d'élément en acier inox (Typ. au 36°)

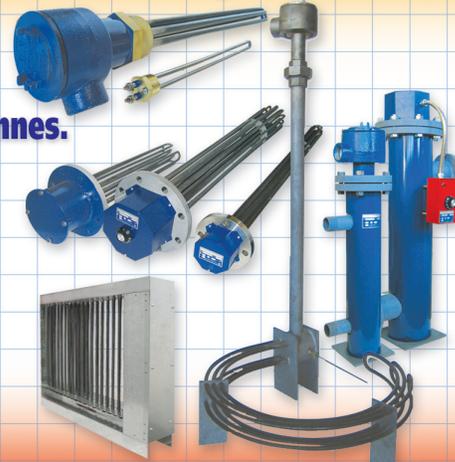
Resistance en Nickel Chrome 80/20 avec isolation MgO Grade A

2" Max.

Boulon 1/4"-20 (3 PLCS)

Plaque ronde en acier inox soudée

Couvert et joint d'étanchéité NAGA
Test de pression à 125PSI



3300 boul. Pitfield, St- Laurent QC. • H4S 1K6 Tél. : 514 335-9665 • Fax : 514 335-9804 • www.bucan.com

RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 21 JUIN 2017

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations, qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

CTTA

Lorraine Reid, ing. (responsable)
Vlad Alicescu, ing.
Christian Gazil, ing.
Olivier Massicotte, ing.

Depuis le début du mois de mars, nous avons eu cinq nouvelles réorganisations à HQD CGSTAC et Dev. Affaires Grand client, HQT Direction planification, VPTIC, Équipement approvisionnement, tout en suivant la réorganisation de la Direction principale Environnement et Affaires corporatives (regroupement de tous les conseillers en environnement) au sein d'une seule unité, et à la Direction principale Solutions technologiques.

On remarque, lors d'une réorganisation, la tendance à changer les postes de cadre ingénieur en cadre de maîtrise (ce dernier ne nécessite pas un ingénieur). Les ingénieurs qui perdent leur poste dans de telles situations ont un maintien de salaire pour une période de cinq ans. Dans de rares exceptions, une lettre d'entente est requise à cet effet.

GESTION DU FONDS D'ÉVENTUALITÉ

Claude Tremblay, ing. (responsable)
Steve Caron, ing.
Stéphane Plourde, ing.
Maxime Tremblay, ing.

La prudence est toujours de mise étant donné la surévaluation historique des marchés. La persistante hausse des principaux indices de marchés est principalement due à un nombre restreint de grosses valorisations (titres), et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis.

GOVERNANCE ET ÉTHIQUE (AD HOC)

Georges Loïselle, ing. (responsable)
Jeannette Gauthier, ing.
Khalid Boudribila, ing.

L'échéancier des travaux du comité a été présenté au Conseil syndical. Le suivi des travaux du comité sera réalisé à la fréquence habituelle des autres comités (une fois aux deux conseils). Afin de permettre la tenue des travaux planifiés pour 2017, un ajustement budgétaire a été autorisé de façon à redistribuer les montants alloués aux activités du comité et aux services professionnels.

Les principaux travaux prévus d'ici la fin de l'année portent sur :

- L'actualisation des valeurs du SPIHQ
- L'identification des principaux enjeux de gouvernance
- La rédaction d'un guide sur la gestion des conflits d'intérêts
- La soumission d'un processus formel de traitement des plaintes
- La revue des recommandations du Rapport post-mortem sur le processus de destitution

GRIEFS

Christian Gazil, ing. (responsable)
Patrick Bergevin, ing.
Jean-Gabriel Lord, ing.
Mathieu Froment, ing.
Dan Cristian Rosculeț, ing.
Guy St-Germain, ing.

Parmi les sept rencontres du comité Griefs planifiées cette année, trois ont été tenues et une autre journée a été annulée. Dix-huit journées d'arbitrage sont programmées en 2017, auxquelles se sont ajoutées deux autres dates.

Depuis le début d'année, 50 griefs ont été déposés et 7 journées d'arbitrage ont été tenues en lien avec le dossier de l'AVCS, un grief de déontologie, le dossier officiel de l'ingénieur, le plan de formation, les motifs détaillés de reclassification et un congédiement.

JURIDICTION ET RECOURS À L'EXTERNE

William Hounkonnou, ing. (responsable),
Christian Gazil, ing.
François Labrecque, ing.

Depuis le dernier rapport, le comité a procédé au suivi des différentes lettres d'entente signées. Des demandes ont été adressées à Hydro-Québec pour le versement d'ingénieurs devant appartenir à la juridiction du SPIHQ. Deux dossiers principaux sont en étude : les responsables chantiers et les consultants ingénieurs travaillant dans les bureaux d'HQ.

Une expertise reconnue depuis 1979



- Évaluation de sites, phases I, II, III, IV
- Caractérisation d'effluents liquides
- Développement durable et SME
- Recherche et développement
- Conception et gestion d'équipements pétroliers



Concilier activités humaines et impératifs environnementaux



Longueuil
Montréal
Québec
Terrebonne

(514) 944-4069 / (450) 471-0552
www.enviroservices.qc.ca

AU SERVICE D'HYDRO-QUÉBEC
REEL COH inc. depuis plus de

CONCEPTION - FABRICATION - INSTALLATION

- Ponts roulants de centrale
- Releveurs de poutrelles
- Vannes et superstructures
- Portiques
- Treuils de vannes
- Modernisations
- Service, inspections, réparations, pièces de rechange



FOURNISSEUR DU NOUVEAU PONT DE CENTRALE ROMAINE-3
Capacité : 380/25 tonnes métriques



REEL COH inc.
801, boul. du Curé-Boivin, Boisbriand, QC, Canada J7G 2J2
Tél. : 450 430-6500 / 800 831-6509 / 800 363-6501
Fax : 450 430-6611
sales@reelcoh.com / www.reel-coh.com

CONSTRUCTION ST-ARNAUD INC.

L'ÉNERGIE RENOUVELÉE D'UNE ÉQUIPE BRANCHÉE AUX PROJETS D'UNE INDUSTRIE REQUÉRANT LES PLUS HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ ET D'EFFICACITÉ

www.constructionst-arnaud.qc.ca

T : 418 362.2527

151, rue Principale
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
(Qc) GOX 2R0

RBQ 2321-1642-52
ISO 9001

SPÉCIALISTES DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

LIQUITECK
VENTES INDUSTRIELLES INC./INDUSTRIAL SALES INC.

Distributeur Autorisé de:

ITT Industries - GOULDS PUMPS - GOULDS WATER TECHNOLOGY a xylem brand - A-C Pump

Industriel - Commercial/Municipale - Allis-Chalmers

Atelier de Réparation Autorisé - Service sur Site

FAT PUMPS
Pompes à Piston
Cat Pumps

SANDPIPER
A WARREN RUPP PUMP BRAND
Pompes à Diaphragme
Warren Rupp

Bornemann Pumps
Pompes Twin Screw
et Déplacement Positif

HEVY PUMPS
Pompes Hevvy
Pompes TOYO

GORMAN-RUPP PUMPS
Pompes à Engrenage
Gorman-Rupp

Flex-A-Seal
Joint Mécanique
Flex-A-Seal

LIQUITECK Tél: 514-630-0880
info@liquiteck.com
www.liquiteck.com

TRACE
INTERMEDIARY MEMBER

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

PAR **FRANÇOIS MORASSE, ING.**
Secrétaire

Lors de sa séance du 21 juin dernier, le Conseil a adopté les amendements et la création des Règlements suivants. Les modifications apparaissent **en rouge** et les Règlements se lisent dorénavant comme suit.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT 410 — POUVOIRS ET DEVOIRS DU PARRAIN DE COMITÉ

(...)

Le parrain n'est pas un membre régulier du comité en ce sens qu'il ne doit pas occuper ni reprendre les fonctions des responsables ou des membres de comités. Il n'est pas non plus tenu de participer à toutes les rencontres du comité. Cependant, il participe aux discussions, a droit de proposition et droit de vote. Les libérations et frais de déplacement du parrain sont imputés à **chacun des comités.**

(....)

RÈGLEMENT 610 — PERMIS D'ABSENCE

(...)

3) Une fois approuvé par le Conseil Syndical, le secrétaire envoie un avis à tous les militants pour obtenir des candidatures.

Au fin du présent règlement, un militant est tout ingénieur œuvrant comme délégué, délégué substitut, membre de comité ou membre du Bureau.

(...)

NOUVEAU RÈGLEMENT

RÈGLEMENT 411 — POUVOIRS ET DEVOIRS D'UN MEMBRE DE COMITÉ

Le membre de comité a, entre autres, les attributions suivantes :

- a) Participer aux rencontres du comité ;
- b) Réaliser avec diligence les mandats que le responsable de comité lui confie ;
- c) Maintenir ses dossiers à jour ;
- d) Rendre compte de son travail au responsable de comité ;
- e) Remplacer le responsable du comité à la demande de ce dernier.

Les Statuts et Règlements
sont disponibles au www.spihq.qc.ca
à l'onglet « Documents »



Une famille à adopter.

Famille de produits complète offerte sur
www.sewcan.ca



TRANSFORMATEURS L.TÉE
PIONEER
 TRANSFORMERS LTD



Fabriqueur de transformateurs
 (max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018

Télécopieur : (450) 378-0626

Site Web : www.pioneertransformers.com

Granby, Québec



L.A. HÉBERT



L.A. HÉBERT LTÉE
 9700 place Jade, Brossard Qc, J4Y 3C1
 Tél.: 450-444-4847
 Fax: 450-444-3578
www.lahebert.ca
 R.B.Q.: 1149-1149-36



METALIUM EST VOTRE CENTRE DE SERVICES DE MÉTAUX METTANT À VOTRE DISPOSITION UNE PLÉIADE DE PRODUITS INVENTORIÉS, DISPONIBLE À LA CONSOMMATION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS DE L'INDUSTRIE TOUT EN ASSURANT UNE COUVERTURE ÉTENDUE DU TERRITOIRE DE L'EST DU CANADA.

4020, rue Garand, Laval (Québec) H7L 5C9
 Téléphone : 450-963-0411 • Télécopieur : 450-963-3362
www.metalium.com



PAR **FRANÇOIS
MORASSE, ING.**
Secrétaire

BIENVENUE PARMI NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres en règle¹.

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 1 914 cotisants en date du 3 août 2017. De ce nombre, 1 684 sont membres en règle tel que défini au point 2 du Statut 205.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

Nom du membre	Unité structurelle	Section
Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés		
Jean-François Beaudet	Approvisionnement et systèmes	Place Dupuis 5
Guillaume Dupont	Administration de Contrats	Place Dupuis 5
Jean-François Habimana	PECC Projets de transport	Place Dupuis 5
Christian Houle	Adm. d'ingénierie & d'approvisionnement	Place Dupuis 5
Max Kra	Administration de Contrats	Place Dupuis 5
Norichar Ly	Administration de Contrats	Place Dupuis 5
Puiu Mazilu	Administration de Contrats	Place Dupuis 5
Kevin Ross Comeau	PECC Projets de transport	Place Dupuis 5
Paul Massaad	Soutien expert de conc. des rés. de téléc.	Montréal Est
Hydro-Québec Distribution		
Gabrielle Biard	Stratégie réseau	Complexe Desjardins 2

¹Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!



BÂTIR POUR L'AVENIR



Spécialiste de la conception et la fabrication de solutions novatrices.

Une qualité de produits inégalée grâce à son procédé d'imprégnation sous vide à l'époxyde

E.V.I.

www.delta.xfo.com



LEB LAB

- Formations adaptées aux ingénieurs et professionnels de l'industrie
- Formateurs chevronnés
- Équipements à la fine pointe de la technologie
- 4 laboratoires pleinement fonctionnels

Tous les détails à master.ca/fr/lebolab



ESPACE CAISSE HYDRO

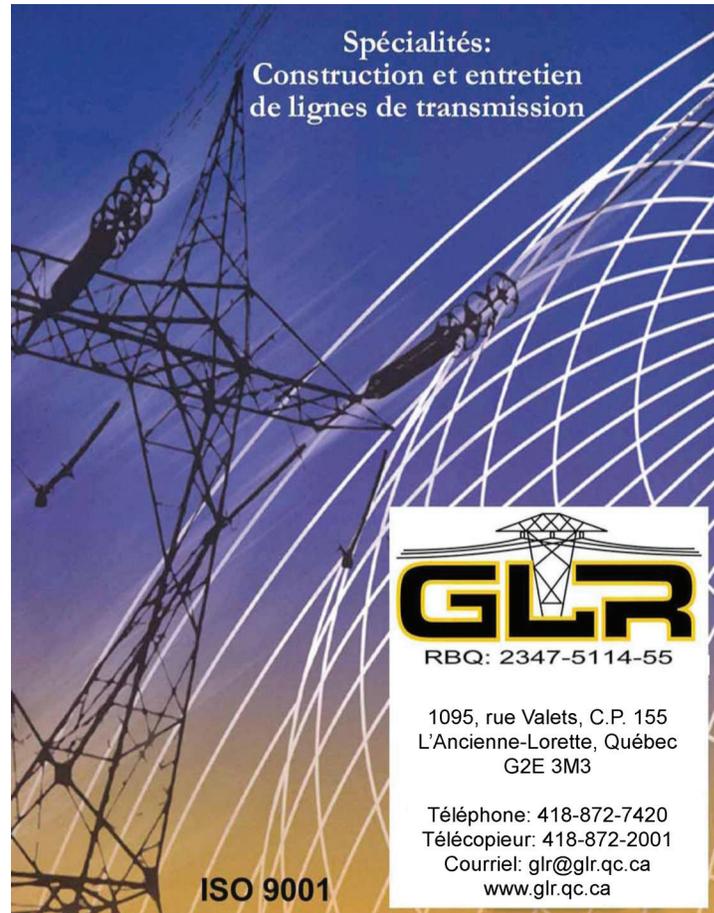
L'Espace Caisse Hydro est un espace innovateur et un lieu de rencontre conçu exclusivement pour les employés d'Hydro-Québec.

- Conseils personnalisés
- Conférences sur divers sujets
- Ateliers et événements
- Déjeuner, dîner et 5 à 7
- Réseautage
- Tirages et prix

75 boul. René-Levesque O.
H2Z 1A3, rez-de-chaussée
Pour vous inscrire à un de nos événements, rendez-vous au www.caissehydro.com/espace-caisse-hydro



Spécialités:
Construction et entretien
de lignes de transmission



RBQ: 2347-5114-55

1095, rue Valets, C.P. 155
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2E 3M3

Téléphone: 418-872-7420
Télécopieur: 418-872-2001
Courriel: glr@glr.qc.ca
www.glr.qc.ca

ISO 9001



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

PAR JONATHAN AUBIN, ING.

Trésorier

	02-10-2016		27-11-2016		04-01-2017		22-01-2017		16-04-2017		28-05-2017	
	Membres	%										
Classe 5 *	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	2	0,1%	2	0,1%
Classe 6 *	42	2,3%	45	2,4%	45	2,4%	45	2,4%	48	2,6%	49	2,6%
Classe 7 *	44	2,4%	44	2,4%	45	2,4%	45	2,4%	46	2,4%	46	2,4%
Classe 8 *											1	0,1%
Niveau I	177	9,6%	189	10,1%	189	10,0%	195	10,0%	201	10,7%	203	10,7%
Niveau II	1202	64,8%	1200	64,2%	1197	64,0%	1199	63,9%	1194	63,6%	1207	63,6%
Niveau III	357	19,2%	359	19,1%	364	19,5%	362	19,3%	361	19,2%	361	19,0%
Niveau IV	28	1,5%	28	1,5%	28	1,5%	28	1,5%	27	1,4%	28	1,5%
Total	1853		1868		1871		1877		1879		1897	
Hommes	1462	78,9%	1475	79,0%	1480	79,1%	1486	79,2%	1489	79,2%	1504	79,3%
Femmes	391	21,1%	393	21,0%	391	20,9%	391	20,8%	390	20,8%	393	20,7%

* Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.



LES FUITES D'HUILE DES TRANSFORMATEURS

Les transformateurs sont susceptibles de subir des fuites et de la corrosion.

L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les surfaces grasses permet de contenir et de boucher de façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

Pour plus d'informations, visitez belzonaquebec.com


BELZONA[®]
Réparer • Protéger • Améliorer

BELZONA QUÉBEC
1385, avenue Galilée
Québec, Québec, G1P 4G4

Téléphone: (418) 871-4666
Télécopieur: (418) 871-4970
Sans frais: 1-888-837-1867
info@belzonaquebec.com

Présenté par



DÉFI

des GÉNÉRATIONS
contre le cancer

Fondation Hôpital Charles-LeMoyne

INGÉNIEURS, INSCRIVEZ-VOUS!



Photo: Marine Desjardins

Josée Lavigne, porte-parole

30 SEPTEMBRE 2017

Parc Poly-aréna, Brossard
1 km, 5 km, 10 km, 21 km

FHCLM.CA

En collaboration avec



Partenaires médias



Transporteur officiel

